Compte rendu d'une conférence régionale à Givisiez

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

sérieuse. — Demain, si la pluie a cessé, ces milliers d'artères dont le lit ne suffit pas à contenir les flots d'eau qui s'y précipitent, seront à sec, mais les cours d'eau plus importants, rivières et fleuves, ne cesseront pas d'être alimentés. Une grande partie de l'eau pluviale s'infiltre lentement dans le sol perméable jusqu'à ce que rencontrant des couches plus dures, plus compactes, qui ne se laissent pas facilement pénétrer, et suivant les pentes de ces couches, elle trouve une fissure extérieure par où elle réapparaît sur le sol pour prendre sa direction vers son lieu d'origine, la mer. Nous verrons une de ces sources, au pied d'un monticule, pendant notre prochaine promenade. Mais j'ai promis aux petits une distraction sensationnelle : le lancement des barques de papiers dans le ruisseau de la rue. La pluie a presque cessé, les eaux seront basses dans quelques instants, hâtons-nous. A la grande joie des petits écoliers groupés sur les deux rives du cours d'eau, près de la porte d'entrée, le départ s'effectue sans accident ; l'une après l'autre les barques, lancées une vingtaine de mètres en *amont*, par un grand, défilent majestueusement. Nous aurions le temps de les voir passer à la route du domaine de V. en prenant un racourci, mais notre flotille aura fait naufrage avant d'arriver ; la catastrophe se produira inévitablement au *confluent* de notre ruisseau et du fossé de la départementale, occasionnée par la *cataracte* dont nous percevons le fruit.

(*Journal des Instituteurs.*)

COMPTE RENDU

d'une conférence régionale à Givisiez

Le 7 janvier écoulé, tous les instituteurs du cercle de la justice de paix de Belfaux étaient réunis à Givisiez. Cette commune est fière, non sans raison, de sa maison d'école, tout récemment construite. Rien ne manque, en effet, à ce nouveau bâtiment scolaire : chauffage central, électricité, bancs-pupitres et tableau noir nouveau système.

L'ordre du jour se déroule comme suit :

1° Leçon de *calcul oral* aux deux cours supérieurs par M. l'Instituteur de Givisiez. Pour rendre la tâche plus facile, et pour ne pas surcharger les mémoires, les problèmes sont transcrits au tableau noir.

2° Leçon de choses aux trois cours par le même maître : le *thermomètre* ; M. l'Instituteur B. compare successivement les thermomètres centigrade, Réaumur et Fahrenheit et indique, avec beaucoup de précision, la manière de les graduer. Ces deux leçons n'ont soulevé aucune critique. Nos félicitations.

3° M. l'Instituteur de Corminbœuf, l'heureux favorisé du sort, est appelé à donner une leçon de *géographie* aux trois cours. Il débute d'abord par une leçon d'orientation aux élèves du cours inférieur et

du cours moyen, pendant que ceux du cours supérieur dessinent dans leurs cahiers le contour du canton de Glaris.

Cette leçon d'orientation a beaucoup plu à tous les membres présents ; mais, elle embrassait trop de matières à la fois, surtout pour les plus petits. Le jeune maître aurait dû se contenter des deux points cardinaux les plus importants.

M. l'Inspecteur, qui a bien voulu honorer de sa présence notre modeste réunion, aurait désiré que le maître, pour éviter des abstractions, eût pris d'abord la salle d'école comme base de sa leçon. Puis, pendant que les petits dessinent la rose des vents tracée au tableau, la leçon de géographie sur le canton de Glaris se déroule. — Quoiqu'un peu longue la leçon a été bonne. Utilisons toujours avec goût des craies en couleur dans les leçons de géographie et exerçons le jugement de l'élève en lui faisant trouver ce qu'il peut découvrir par sa propre réflexion et cela au moyen de comparaisons.

4° M. l'Instituteur de La Corbaz donne ensuite une leçon de *dessin*, dont le motif est un marteau. Après une courte leçon de choses dans laquelle le jeune maître a fait voir les proportions des parties du marteau qu'il avait en mains, il procède au dessin proprement dit : chaque partie est dessinée au tableau noir et chaque élève le reproduit au fur et à mesure dans son cahier.

La leçon a soulevé les critiques suivantes :

1° On reproche à M. l'Instituteur de La Corbaz de n'avoir pas fait usage de craies en couleurs qui plaisent à l'élève et l'encouragent.

2° De n'avoir pas toléré l'emploi de la règle que quelques élèves avaient devant eux. En principe, on ne doit pas permettre l'usage de la règle surtout aux commençants, car alors ni la main, ni le coup d'œil, ni l'adresse ne seront exercés.

Je n'oublierai pas de rappeler que notre petite Conférence a été honorée de la présence de M. le rév. Curé et de M. le Syndic de Givisiez.

Après quelques bonnes directions de notre dévoué Inspecteur, la séance est levée. Puis, nous acceptons avec plaisir la collation que notre aimable collègue de Givisiez a bien voulu nous servir avec toute la délicatesse qu'on lui connaît. Nous lui réitérons un double merci !

J. Bavaud, *secrétaire.*

***

On est en droit d'exiger des maîtres : qu'ils sachent ce qu'ils auront à enseigner; qu'ils sachent autre chose que ce qu'ils auront à enseigner; qu'ils sachent enseigner.